

Réflexions sur les perspectives ouvertes par une contestation organisée à l'occasion des sommets du G8/G20 de 2011 en France.

Pourquoi ce texte ?

De novembre 2010 à novembre 2011, la France se voit confier la présidence du G8 et du G20, ces groupements des dirigeants des pays les plus industrialisés et des pays dits « émergents » censés gérer conjointement l'ordre économique mondial. La présidence française se terminera avec le **sommet du G20 organisé dans la ville de Cannes les 3 et 4 novembre 2011**. Auparavant un **sommet du G8 sera organisé à Deauville les 26 et 27 mai 2011**.

Ce texte présente quelques réflexions sur les perspectives ouvertes par **le vaste mouvement de contestation sociale** que nous voudrions voir se développer à l'occasion de ces sommets et sur la manière de les faire déboucher sur des avancées concrètes.

Ce texte s'appuie sur certains partis pris théoriques qui ne seront peut-être pas largement partagés. Ces partis pris ne sont cependant pas indispensables aux actions concrètes ici proposées, même s'ils peuvent contribuer à les justifier. C'est la raison pour laquelle ils sont isolés dans des paragraphes intitulés « extensions/précisions », et affichés avec une police de taille inférieure à celle du texte principal.

Étendre la contestation au-delà des milieux militants et au-delà des frontières nationales.

Le souhait ici émis est que ce mouvement de contestation dépasse le cadre des milieux « militants » et des habituels « contre-sommets », qu'il déborde le territoire français et qu'il s'étende au-delà des frontières pour susciter des actions internationales, massives et coordonnées.

Reposant sur **une base populaire et revendicative**, la contestation, telle que nous l'envisageons, visera, dans un premier temps, à imposer **une meilleure répartition des richesses** et à engager une **reconquête démocratique et sociale** ; mais elle pourra

déboucher, dans un second temps, sur une transformation plus profonde de l'ordre mondial.

Initié dans un **contexte français**, le mouvement pourra commémorer la révolte contre la prétendue **réforme des retraites** débutée un an plus tôt, en lui associant d'autres revendications révélant son véritable sens, celui d'une lutte contre la dictature de l'économie et contre la rapacité des puissances de l'argent.

Étendu au **contexte européen**, le mouvement fédèrera les luttes contre les politiques de **rigueur et de casse sociale** perpétrées en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Irlande, en Grande Bretagne et dans tous les autres pays européens.

Élargi au **contexte mondial**, il devra conduire à une amélioration concrète de la situation des **principales victimes de la mondialisation capitaliste**, marquera le recul de la dictature marchande et une prise de conscience planétaire en vue d'une redistribution des pouvoirs et des richesses et d'un coup d'arrêt porté à la destruction des ressources et des habitats.

Le mouvement imposera enfin l'idée que les diverses luttes en France, en Europe et sur tous les autres continents, ne sont qu'**une seule et même lutte contre la marchandisation croissante du monde et de nos vies**.

Mouvement de **contestation de l'ordre existant dans ce qu'il a de plus injuste, de plus oppressant et de plus destructeur**, il devra déboucher sur un **programme de transformation sociale** et aboutir à **une amélioration concrète des conditions d'existence**, à une diminution des contraintes et un rétablissement de la dignité pour le plus grand nombre.

Extension/précision 1 : La notion de prolétariat aujourd'hui.

« Pour le plus grand nombre », c'est à dire **pour l'ensemble des prolétaires**. Nous désignons par le terme « prolétaires », **les dépossédés et les exploités du système capitaliste** sur tous les continents et au sein de toutes les catégories sociales : Paysans pauvres, travailleurs salariés de tous les secteurs, assujettis de tout sexe et de tout âge, retraités, chômeurs, migrants, et tous ceux qui tentent d'organiser leur vie en dehors de la société marchande.

Ces prolétaires du monde entier, aux revenus et aux conditions de vie en apparences très dissemblables, partagent en réalité un destin commun : la dictature marchande leur ôte pareillement les moyens de mener librement leur vie, les contraints pareillement au travail exploité ou à l'inactivité, les oblige à divers mode de consommation, de transports et d'habitat tout en contaminant leur nourriture et leur environnement, les affame, les emprisonne, les oblige à lutter les uns contre les autres sur les terrains militaire ou économique, les massacre, les exile ou les expulse selon les nécessités de ses stratégies, détruit enfin leur futur et celui de leurs enfants tout en faisant peser sur eux la menace d'un anéantissement généralisé et immédiat.

Les prolétaires se définissent par le manque qui leur est imposé. Ils sont d'abord des « sans » : des sans voix, des sans terre, des sans logis, des sans soins, des sans papiers, des sans travail, des sans ressources, des sans avenir. Mais ils sont aussi ceux dont la voix, la terre, le logis, les soins, le travail, les ressources, l'identité, les savoirs, l'avenir, ont été partiellement ou totalement confisqués, récupérés, travestis, contaminés, anéantis.

Il aura également l'intérêt de montrer qu'**en dehors des échéances « électorales » nationales ou supra-nationales**, la mobilisation populaire généralisée peut **imposer les changements justes et nécessaires**, avant même de servir les intérêts d'une caste politique particulière.

Prendre acte de la limitation des contestations du type « contre-sommet » et faire émerger un certains nombre de revendications d'un vaste mouvement populaire international.

Dans sa composante territoriale française, le mouvement ne devra pas se limiter à des actions sur les lieux des sommets. La contestation de type « **contre-sommet** » ne mobilise en effet qu'un certain milieu militant et n'a pas d'autre effet que de fournir **le spectacle** du refus, de la résistance et de la révolte. Ce spectacle n'est pas dénué d'intérêt puisqu'il concurrence le spectacle du marché triomphant orchestré par les médias de masse inféodés au pouvoir économique, mais il est insuffisant en ce qu'il ne débouche pas sur une perspective concrète de changement.

Extension/précision 2 : Les seules perspectives concrètes offertes par la contestation sur les lieux du sommet.

La seule circonstance qui pourrait faire déboucher une contestation de ce type sur une avancée concrète, serait la radicalité et l'audace de l'action entreprise : par exemple **la**

séquestration des dirigeants présents à Cannes. Mais cette séquestration, outre qu'elle nécessiterait de considérables moyens – une organisation et des compétences de type militaire, que seule une police d'état serait en mesure de mettre en œuvre – ne pourrait déboucher au mieux que sur un ensemble de revendications plus ou moins réalistes, précises et cohérentes :

- **accès aux biens les plus fondamentaux** pour tous et sur tous les continents (dans quelles conditions, avec quels moyens, mis en œuvre par qui ?),
- **démantèlement de l'armement nucléaire** mondial, désarmement généralisé (sous quelle autorité ?),
- contrôle des institutions financières, **taxation des profits et transactions monétaires** (par qui et au profit de qui ?),
- **annulation généralisée des dettes publiques et privées** (totale, partielle, selon quel mécanisme ?)
- **démantèlement des firmes transnationales, constitution de « biens publics mondiaux »**, **socialisation de certains biens et moyens de production** (selon quelles modalités, à quel niveau ?),
- garantie de l'**indépendance des médias de masse** (comment ?),
- **restitution des acquis sociaux** supprimés dans les pays riches et émergents, **alignement progressif** sur ces acquis dans les pays pauvres (avec quels moyens ?)...

Ces revendications ne seraient pas dans tous les cas inopportunes, mais formulées par un quelconque groupe militant, à la suite d'une action violente, elles auraient un caractère partiel et une faible légitimité. Nombre d'entre-elles ne pourraient s'adresser qu'à une autorité mondiale inexistante et si, par extraordinaire, les états membres du G20 feignaient de les reprendre à leur compte, ils pourraient tout aussi bien les remettre en cause une fois la situation de crise dénouée.

Une meilleure solution paraît donc, à l'occasion du sommet et de sa préparation, de **faire émerger un ensemble de revendications d'un vaste mouvement populaire international**, afin d'en asseoir la légitimité et d'en imposer sur le long terme la réalisation.

S'inscrire dans une logique revendicative qui puisse éventuellement déboucher sur une transformation plus radicale de l'ordre mondial.

Une revendication, quelle que soit sa nature **suppose une « autorité »**, un centre de pouvoir, **susceptible d'y donner droit ou de s'y soumettre**. Dans notre monde, ces autorités, ces centres de pouvoir, sont **les états, les groupements d'états, les institutions internationales mais aussi les institutions financières et les firmes transnationales**.

Faire reposer la perspective de changement social sur des « revendications » impose donc de collaborer avec ces centres de pouvoir, d'accepter, au moins pour certains d'entre eux, leur légitimité, sinon leur permanence, alors que, peut-être, la nature des revendications émises exigerait leur dissolution.

Telle est la limite de toute action revendicative.

Comme par le passé, la contestation de l'ordre destructeur, injuste et irrationnel existant peut aujourd'hui passer par **deux grandes voies** :

- **la voie « revendicative »**

- **la voie « alternative »**

Extension/précision 3 : La distinction que nous faisons entre ces deux voies recoupe approximativement la distinction ordinairement opérée entre « réforme » et « révolution ». La voie « revendicative », telle que nous la concevons, ne vise pas à abolir l'ordre existant mais à le rendre supportable, en imposant différentes réformes qui atténueront ses principales nuisances : par la redistribution monétaire, par l'institution de normes sociales et environnementales, par la création ou le renforcement de services publics. Elle peut être conduite dans les cadres légaux et institutionnels existants et ne réclame pas une dissolution des centres de pouvoir. Elle ne s'attaque pas aux causes de l'inégale répartition de richesses et de pouvoirs et à l'injustice et à l'irresponsabilité qui en résulte – en redistribuant par exemple les moyens de production privativement accaparés, ou en interdisant les possibilités illimitées d'appropriation monétaire – mais corrige après coup ces inconvénients.

La voie « alternative » recherche le remplacement de l'ordre existant par un nouvel ordre. Elle s'attaque davantage aux causes de l'injustice et de la misère. Nous hésitions

cependant à la qualifier de « révolutionnaire » car elle ne passe pas nécessairement par une action violente et par une « prise de pouvoir ». La création de communes productives échangeant sur une base non monétaire au sein d'un territoire donné, constituerait une illustration de la voie « alternative ». Il faudrait cependant remarquer qu'un tel groupement de communes n'aurait pas « pris le pouvoir » mais œ serait « soustrait au pouvoir » de la dictature marchande et aurait dû préalablement arracher les moyens de son autonomie. Lorsque nous évoquons la « transformation plus radicale de l'ordre mondial », à laquelle pourrait mener la voie « alternative », nous songeons notamment à l'abolition des principes même de l'exploitation capitaliste au premier rang desquels la capacité illimitée d'appropriation privative qu'elle autorise, et à l'abolition de la division du monde en états-nations, garants de cette exploitation. Poussée à son terme, la voie alternative telle que nous la concevons, aboutirait au remplacement du capitalisme par une démocratie productive au sein de laquelle les anciens prolétaires, librement regroupés, décideraient démocratiquement dans leurs divers habitats de ce qu'ils veulent produire et de la peine et des ressources qu'ils souhaitent consacrer à cette production. Cette démocratie productive reposerait sur un certain nombre de principes éthiques, visant par exemple à faire supporter par chaque groupement de producteurs les conséquences écologiques de leur production.

Certaines actions, comme une « réforme » agraire ou un programme de nationalisation (ou de socialisation infra ou supra nationale) peuvent se situer à mi-chemin entre la voie revendicative (ou réformiste) et la voie alternative (ou révolutionnaire) en ce qu'elles ne remettent en cause – plus ou moins superficiellement – qu'un secteur particulier de l'ordre existant.

Selon les époques, les perspectives ouvertes par ces deux voies et les avancées qu'elles ont permis d'obtenir ont évolué.

Extension/précision 4 : fortune et actualité des voies revendicative et alternative.

La voie « revendicative », s'appuyant principalement sur le mouvement ouvrier au cours des deux siècles passés, a débouché sur des réformes sociales qui furent inscrites dans les législations nationales : droit du travail, salaire minimum, réduction du temps de travail, congés payés, sécurité sociale, retraite... Ces conquêtes ont permis d'améliorer massivement les conditions d'existence. Elles n'ont cependant pas remis en cause le principe même de l'exploitation capitaliste. Elles n'ont pas débouché sur la réappropriation par les travailleurs de leur outil de travail et n'ont principalement concerné que des puissances coloniales qui transféraient sur leurs colonies ou sur les territoires à eux assujettis, les plus durs aspects de l'exploitation. Le mouvement de décolonisation engagé dans la seconde partie du 20^{ième} siècle n'a pas profondément changé cette situation, les

anciens pays colonisés demeurant économiquement assujettis aux anciens pays colonisateurs et n'ayant pas les moyens de financer leurs propres conquêtes sociales. La voie « alternative » a débouché au vingtième siècle sur un certain nombre de révolutions politiques aboutissant à l'instauration d'états dits « communistes » qui procédèrent à une collectivisation des moyens de production. Ces révolutions ne dépassèrent cependant pas les cadres nationaux ou « impériaux » dans le cas de l'URSS et de la Chine Populaire. Elles n'aboutirent pas à l'émergence de sociétés sans classe mais portèrent au contraire une caste bureaucratique au pouvoir. Elles ne conférèrent pas aux travailleurs le contrôle des moyens de production et la faculté de mener librement leur vie. A compter de la fin du vingtième siècle, les états autrefois prétendument communistes, ont finalement adhéré au capitalisme le plus débridé ou sont devenus de simples dictatures familiales.

Aujourd'hui, alors que la dictature marchande, s'appuyant sur les états qui la garantissent, par ses moyens industriels et technologiques, perpétue à l'échelle planétaire des nuisances d'une ampleur et d'une gravité encore jamais observées - menace d'anéantissement nucléaire, chimique ou bactériologique, pollutions multiples, destruction des ressources et de la bio-diversité, altération du climat, perpétuation des foyers de misères extrêmes, guerres, destructions des habitats traditionnels, exodes massifs, augmentation des inégalités, atteintes aux libertés et servitudes technologiquement assistées – les deux voies de la transformation sociale telle qu'elles ont été traditionnellement mises en œuvre s'avèrent inopérantes :

La mondialisation croissante de l'économie a considérablement réduit l'efficacité d'un réformisme exercé dans un cadre national. Les états tirent les moyens de leur politique sociale des profits générés sur leur territoire. Or une politique sociale favorable au plus grand nombre, en renchérissant le coût du travail, réduit les perspectives de profits immédiats. Les firmes délocalisent leur production sur les territoires où la main-d'œuvre est la moins coûteuse et où les contraintes sociales et environnementales sont les plus faibles. L'augmentation généralisée des dettes publiques contraint par ailleurs les états à brader leur secteur public et les rend dépendant d'une croissance économique, qui, sans répondre aux besoins les plus fondamentaux – un milliard d'êtres humains ne mangent pas à leur faim – accélèrent la destruction des ressources et de l'environnement tout en favorisant une marchandisation croissante du monde et de la vie, contraire à l'éthique et à la dignité humaine.

La délocalisation et la complexification des processus de production ôtent pareillement des moyens à la lutte révolutionnaire. Il n'existe plus une classe ouvrière qui, partout sur la planète, puisse s'emparer des usines et produire pour son propre compte des biens immédiatement utiles et échangeables. La production agricole et l'élevage sont de même contrôlés par une industrie agro-alimentaire qui a favorisé la monoculture, appauvri et

contaminé sols et semences, rendant plus difficile l'autosuffisance alimentaire sur un territoire donné et faisant dépendre davantage de l'échange marchand

Aujourd'hui, **la voie « revendicative » ne peut plus être conduite dans un contexte national**. Ce n'est qu'à l'échelle transnationale, que le plus grand nombre pourra espérer obtenir une amélioration de sa situation. **Les réformes doivent donc être portées par une coordination internationale des luttes**, par exemple pour obtenir le développement de **droits sociaux intercontinentaux** opposables aux états, imposer la constitution de biens **publics mondiaux**, exiger le **démantèlement des firmes transnationales et la socialisation de leurs activités**.

La voie « alternative » contemporaine, quant à elle, ne doit plus principalement viser la prise de pouvoir étatique – la révolution « nationale » – qui serait aussi inopérante que le réformisme « dans un seul pays ». Elle **pass**e plutôt **par une réappropriation des espaces, des ressources et des savoirs permettant de construire des alternatives à la production marchande**.

Dans le mouvement de contestation à venir, nous voudrions suggérer de **concilier**, au moins provisoirement, **ces deux voies**, tout **en les adaptant à l'évolution de la société mondiale**.

Afin de concilier la voie « revendicative » avec la voie « alternative », **les revendications qui émergeront du mouvement de contestation ne devront pas faire obstacle à une transformation plus complète de l'ordre mondial**. Ces revendications, qui visent à arracher quelques libertés à la dictature marchande et à atténuer les méfaits dont elle s'est jusqu'à présent rendue coupable, ne devront pas conduire à renforcer directement ou indirectement cette dictature.

Cela signifie qu'un certain nombre de revendications sont à proscrire et notamment toutes celles qui en appellent à « la relance de l'économie ».

Extension/précision 5 : Exemple de revendications à proscrire.

A titre d'exemple, les principales revendications de la Confédération européenne des syndicats ne peuvent être défendues en l'état. Les slogans de « l'euro-manifestation » du 29 septembre 2010 à Bruxelles, organisée par les principaux syndicats européens contre

les politiques d'austérité en Europe et réclamant la « priorité à l'emploi et à la croissance » nous paraissent à cet égard tragiquement inopportuns.

Donner la priorité à l'emploi, avant même de s'interroger sur l'utilité sociale des emplois créés, conduit à admettre que l'emploi doit être le plus souvent et pour le plus grand nombre, la principale source de subsistance. Cette « revendication » conduit en réalité à *soumettre* plus longtemps et plus sévèrement la population à l'emploi, et donc à l'exploitation des firmes capitalistes. C'est encore ce type de « priorité » qui conduit les écoles et les universités à œuvrer, non plus prioritairement à la formation citoyenne mais à l'employabilité des individus – c'est-à-dire à leur adaptabilité aux besoins des firmes – et à remettre en cause tout ce qui pourrait compliquer cette employabilité ou alourdir son coût (droits sociaux, salaires trop élevés, cotisations sociales...)

Donner la priorité à la croissance sans plus s'interroger sur ses conséquences écologiques, sur l'utilité des biens et des services produits et sur leur juste répartition, revient à soumettre encore davantage nos vies aux forces aveugles et destructrices du marché. De même, favoriser la « croissance » incite inévitablement à réduire les charges qui pèsent sur les entreprises et donc les moyens des politiques sociales tout en exigeant parallèlement plus de productivité des salariés.

Il ne faut pas réclamer la croissance économique, c'est à dire une plus grande production de biens marchands, mais **imposer une meilleure répartition des richesses déjà produites et un choix plus démocratique des richesses à produire.**

Il ne faut pas réclamer « plus d'emploi », mais **exiger une définition socialement concertée des besoins devant être prioritairement satisfaits** et des compétences, du travail et des ressources que requiert cette satisfaction.

Il ne faut pas revendiquer « plus de pouvoir d'achat », mais plus de gratuité, par l'organisation de **services publics gratuits** dans le domaine des transports, de la santé, de l'éducation, et par la **fourniture inconditionnelle et généralisée des biens les plus essentiels à une existence dignement vécue** (nourriture, logement, énergie etc.).

Extension/précision 6 : La récession est souhaitable

Le mouvement de contestation doit **accepter l'idée d'une récession économique européenne**, prélude à une récession économique à l'échelle planétaire. **Cette récession économique, absolument indispensable d'un point de vue écologique, est tout aussi souhaitable d'un point de vue humain.** Ce point mérite quelques explications : Jusqu'à présent, les périodes de récession ont coïncidé avec une aggravation de la misère. Ce n'est pourtant pas une fatalité si la récession, c'est à dire concrètement la diminution du Produit Intérieur Brut, s'accompagne d'une redistribution des richesses déjà produites et **d'un choix socialement concerté des nouvelles richesses à produire.** Dans le domaine de l'alimentation, du logement ou de l'énergie par exemple, la dictature du marché interdit la satisfaction de nombreux besoins qui pourraient être facilement comblés, si le travail était réorienté sur ce qui est socialement utile et si les biens déjà produits étaient répartis conformément à l'intérêt général. Cette démocratisation croissante de la sphère productive, devra naturellement s'accompagner d'**une relocalisation des activités de production.**

Défendre un certain nombre de buts généraux et fédérateurs.

La relance de l'économie, envisagée par certains, n'est qu'un mauvais moyen pour atteindre un but plus général : l'amélioration des conditions d'existence pour le plus grand nombre. C'est à cette fin qu'il faut s'attacher et non pas faire prévaloir sur elle des moyens qui finalement la contredisent.

Extension/précision 7 : Il n'est pas inutile de préciser ce qu'implique pour nous l'amélioration généralisée des conditions d'existence.

Elle doit d'abord concerner la couverture des besoins les plus fondamentaux. Il ne s'agit pas de promettre le bonheur pour tous, mais de faire en sorte que les conditions d'un possible bonheur soient garanties pour le plus grand nombre. Parmi ces conditions il faut compter l'accès généralisé à un certain nombre de biens indispensables à l'existence dignement vécue de tout être humain : nourriture, eau potable, logement décent, énergie, santé, instruction etc... Cet objectif requiert des moyens qui doivent être localement définis. Pour le garantir, certains territoires devront développer leurs infrastructures, organiser leur autosuffisance alimentaire, développer leurs réseaux d'eau, d'énergie, de transports, de communication etc... D'autres territoires plus favorisés, devront améliorer l'accès à des biens déjà

disponibles mais soustraits au plus grand nombre par les mécanismes pervers du marché – logement, santé, éducation, etc. – s’il le faut en imposant leur gratuité.

L’amélioration généralisée des conditions d’existence passe ensuite par la réduction des périls qui pèsent sur le monde et sur son avenir. Il s’agit de garantir l’accès aux biens essentiels *sur le long terme*, en nous préservant des catastrophes écologiques. Les risques les plus graves auxquels nous sommes soumis et qu’il convient de réduire ou d’éradiquer sont notamment : les risques d’anéantissement nucléaire, de contamination bactériologiques, de pollution chimique ou nucléaire, d’épuisement des ressources, de stérilisation des sols, de destruction de la biodiversité, d’altération du climat, de dissémination d’organismes génétiquement modifiés.

Les moyens de réduire ces risques sont : le désarmement généralisé, l’arrêt de la surproduction de biens inutiles et polluants, la généralisation de l’agriculture biologique, l’abandon de l’élevage industriel, le développement des énergies renouvelables, la relocalisation des activités productives, le démantèlement des firmes altérant les mécanismes du vivant dans un but lucratif.

L’amélioration des conditions d’existence passe encore par une réduction des contraintes qui pèsent sur le plus grand nombre, c’est-à-dire principalement par une diminution de l’emprise autoritaire des principaux centres de pouvoir – polices, armées, églises, mafias, firmes, banques – et des menaces d’enlèvement, d’emprisonnement, de torture, d’assassinat, de racket, d’agression, qu’il font peser sur le plus grand nombre. Elle réclame la liberté de circulation, la liberté d’expression, la liberté de mener sa vie conformément à ses aspirations religieuses, culturelles, artistiques dès lors que ces aspirations ne menacent pas la liberté et le bonheur d’autrui.

De même la réduction des contraintes impose de rompre avec l’obligation qui est faite aux prolétaires, de mener une vie qu’ils n’ont pas choisi, de se soumettre à un travail qu’ils n’ont pas choisi, exercé dans les conditions qui ne leur conviennent pas et qui n’est souvent pas ou peu utile socialement mais au contraire destructeur des ressources et de l’environnement.

L’amélioration généralisée des conditions d’existence passe enfin par une meilleure répartition des richesses. Le fait que les deux cent êtres humains les plus riches disposent des mêmes richesses que les 2 milliards les plus pauvres, ne constitue pas seulement une injustice révoltante, c’est un fait irrationnel et incompatible avec le bonheur du plus grand nombre. Il faut y remédier par une limitation des

possibilités d'appropriation privative individuelle. De même l'inégalité des situations entre les travailleurs des différents états génère une concurrence destructrice, une guerre économique dont seuls leurs exploiters sont bénéficiaires. Les travailleurs européens ont intérêt à ce que la situation des travailleurs chinois ou indiens s'améliore et doivent lutter avec eux pour obtenir un alignement intercontinental des droits économiques et sociaux.

L'amélioration généralisée des conditions d'existences impose au contraire d'unifier les luttes menées sur tous les continents, dans une contestation des dictats de l'économie capitaliste mondialisée, puisque c'est cette économie qui est aujourd'hui à l'origine :

de la mauvaise couverture des besoins les plus fondamentaux pour une part très importante de la population mondiale,

du saccage écologique et du pillage des ressources,

de la destruction généralisée des services publics,

de l'augmentation de la durée et de la pénibilité du travail, du recul des droits sociaux,

de l'accroissement des inégalités entre les êtres humains, aboutissant, d'une part, à des concentrations irrationnelles et dangereuses de richesses et de pouvoirs, d'autre part à la frustration, au désespoir, et à la colère de la masse des plus déshérités, enfin à la violence qui s'ensuit et à la généralisation des contraintes sécuritaires indispensables à la sauvegarde de cet ordre inégalitaire.

Extension/précision 8 : Il serait sans doute nécessaire de pousser la réflexion théorique pour déterminer en quoi précisément l'économie capitaliste mondialisée contredit nécessairement l'intérêt du plus grand nombre. Ce texte ne se prête malheureusement pas à un tel développement que du reste nous ne nous pensons pas capable de produire. Nous pouvons simplement avancer un peu confusément que le système économique actuel est nécessairement néfaste, car il repose sur un ensemble de spoliations historiques initiales qui entraînent des échanges

nécessairement inégalitaires. Les possibilités illimitées d'appropriation privées qu'il autorise accroissent encore l'inégalité de l'échange et conduisent à mobiliser les ressources et les moyens non pas pour répondre aux demandes les plus urgentes du plus grand nombre, mais pour répondre à la demande solvable de la catégorie des privilégiés. Le principal moyen de l'échange capitaliste, la monnaie, n'informe pas convenablement les producteurs et les consommateurs des conséquences communautaires de la production et de la consommation des biens. Le processus de valorisation capitaliste, la pratique du prêt avec intérêt et l'équivalence monétaire abstraite établie entre tous les biens conduisent enfin à une exploitation des habitats incompatible avec leur sauvegarde, tout en contredisant les principes éthiques qui devraient régir leur occupation (et notamment le fait que les inconvénients d'une production ne sont pas supportés par ceux qui en sont les bénéficiaires).

Dans chaque pays, **les revendications devront être contextualisées**. Elles pourront prendre appui sur des luttes en cours ou sur des combats passés (par exemple, en France sur une réactualisation de la lutte contre la « réforme » des retraites », en Angleterre sur une réactualisation de la contestation contre l'augmentation des droits d'entrée à l'université, etc.) et devront unifier toutes les forces – syndicats, partis, collectifs – engagées dans ces luttes.

Extension/précision 9 : Nous proposons d'unifier sous le terme de « reconquête sociale européenne », les divers combats contre la dictature marchande entrepris sur le vieux continent. On pourrait par exemple parler de « la section française de la reconquête sociale européenne », en affirmant son rôle d'opposition aux forces destructrices du marché, sa volonté de développement des services publics et des droits sociaux et sa solidarité avec la lutte des travailleurs sur tous les continents.

La contestation de l'économie capitaliste mondialisée, localement déclinée, peut notamment conduire à réclamer :

- **Toute mesure aboutissant à un partage de la valeur ajoutée globalement plus favorable au travail** et moins favorable au profit : hausse des salaires et/ou diminution du temps de travail, amélioration des conditions de travail, augmentation

des prestations sociales, extension et assouplissement de leurs conditions d'attribution (y compris de celle qui ne sont pas directement liées au travail) ...

- **Toute action permettant de satisfaire concrètement un besoin fondamental ou de donner l'accès à un bien fondamental** : autonomisation alimentaire d'un territoire, acheminement d'eau ou d'énergie, construction de logements salubres, rénovation de logements et intégration de bidonvilles aux plans d'urbanisme, construction d'écoles et d'hôpitaux publics ...

Les moyens nécessaires, engagés en dehors de toute perspective de profit, pourront être fournis par des collectivités publiques à quel que niveau que ce soit et financés par création monétaire. Ils peuvent également être déployés par des groupements communautaires suite à diverses formes de réquisitions populaires.

- **Toute action de réappropriation sociale** quels qu'en soient les modalités et les niveaux.

Du haut vers le bas,

au niveau mondial, par l'instauration de biens public mondiaux,
au niveau continental par la socialisation « européenne » ou
« africaine » ou « sud-américaine », des transports de la finance de
l'énergie...
au niveau national par la « nationalisation » de telle ou telle firme...

...Ou du bas vers le haut,

par la reconnaissance d'un droit à la réappropriation des logements vides par les sans-logis, et la reconnaissance d'un droit à l'acquisition d'un bien, suite à l'usage, l'occupation et l'entretien prolongés pour les locataires ou les squatteurs,
par la reconnaissance d'un droit à la réappropriation des terres agricoles par les sans terre, et des facilités d'accès aux terres agricoles pour les urbains ...

Les différentes formes de réappropriation doivent concerner les moyens de production, les habitats, mais également **la libre diffusion de l'information et des savoirs** (qui peut passer par le démantèlement des monopoles médiatiques, la socialisation des organismes de recherche etc.), le partage et **la libre utilisation des savoir-faire et des techniques** (qui peuvent passer par l'annulation des droits exclusifs conférés par le dépôt de brevets sur les médicaments par exemple).

L'annulation totale ou partielle des dettes publiques ou privées, la restitution des biens saisies pour non paiement d'une dette, peuvent également être considérées comme des formes de réappropriation. La publicité faite en fin d'année 2010 à la suggestion d'un ancien footballeur, ne doit pas faire oublier que la principale action à mener vis-à-vis des banques doit être non pas le retrait des dépôts bancaires – qui ne peut concerner que ceux qui ont des dépôts ! – mais plutôt l'exigence d'une annulation généralisée des dettes. La cessation de paiement doit être revendiquée comme une mesure juste et indispensable, car elle est essentiellement une cessation de paiement ... aux plus riches ! La nationalisation des secteurs bancaires et financiers pourrait permettre de régler la question par un simple jeu d'écriture. Si le peuple s'empare véritablement de la richesse qui lui revient, il ne peut pas être endetté vis à vis de lui-même !

Extension/précision 10 : Nous pensons que pour assurer la survie de l'humanité, le 21ème siècle doit être le siècle de la réappropriation :

- Réappropriation du territoire confisqué par les états et les firmes,
- Réappropriation du langage et des désirs confisqués par les médias de masse et la publicité,
- Réappropriation de la spiritualité confisquée par les églises,
- Réappropriation des savoir-faire confisqués par la techno-science industrielle etc...

- **Tout allègement des contraintes pesant sur la faculté de conduire son existence conformément aux choix et préférences individuels,** dès lors que ces choix et préférences ne constituent pas un danger pour autrui ou pour l'environnement.

Cet allègement des contraintes impose de **garantir la liberté de circulation** (en exigeant notamment la destruction des barrières de séparation), la liberté

d'installation, de réunion, d'association, d'expression, d'orientation sexuelle, et plus largement la libre expression des modes de vie et des comportements (lutte pour la liberté religieuse, l'abrogation de la censure, le droit des femmes...).

Ces libertés ne peuvent être cantonnées à l'intérieur des frontières nationales. Elles doivent valoir pour tous et en tous lieux. Corrélativement, leur sauvegarde impose **de lutter contre les centres de pouvoir qui mettent en œuvre diverses formes de menaces, de répressions, de spoliations, d'entraves, d'expulsions, d'emprisonnements, de tortures, de mises à mort**. Les revendications qui en découlent, concernent les libérations massives dans les prisons et les centres de détentions, l'abrogation de la torture, de la peine de mort, mais aussi la **réduction du contrôle non sollicité des comportements et du recueil non sollicité d'informations** par les centres de pouvoir (vidéosurveillance, contrôle Internet, recueil et conservation des données biométriques...).

Les libertés individuelles doivent être garanties de la même façon que **les activités socialement ou écologiquement dangereuses doivent être réellement proscrites** : Rejets toxiques et pollutions diverses, épuisements et stérilisation des sols, destructions des ressources, contaminations nucléaires, chimiques ou OGM... **Les interdictions doivent se situer le plus en amont possible** pour ne pas générer de nouvelles contraintes individuelles (par exemple, plutôt que d'imposer un tri sélectif des emballages plastiques, il faut limiter en amont leur production). Elles ne requièrent pas obligatoirement de nouvelles normes légales, car les capacités de nuisance résultent souvent d'une concentration illégitime de moyens, qu'il faut d'abord s'attacher à combattre.

Dans l'attente de la nécessaire redistribution des richesses et des moyens qui est la véritable garantie de l'écologie, **la mobilisation populaire peut exiger des moratoires ou des démantèlements à l'encontre d'installations industrielles dangereuses et/ou polluantes** (par exemple à l'encontre des centrales nucléaires, des usines d'élevages industriels, des cultures d'OGM, des forages par fracturation hydraulique...).

Il convient donc de réclamer **davantage de libertés pour les individus et davantage de contraintes pour les centres de pouvoirs** ou du moins une réduction de leur capacité de nuisances qui va de pair avec une répartition plus équitable des moyens.

Enfin, puisqu'il est probable que le mouvement de contestation de la dictature marchande ne pourra pas se développer en respectant la légalité établie par et pour les principaux bénéficiaires de cette dictature, il faudra **compter au nombre des revendications initiales une amnistie généralisée pour les délits commis à l'occasion des diverses actions revendicatives et de réappropriations...**

Extension/précision 11 : Il est possible d'aller au-delà de la constitution d'une « legal-team » en ne fournissant pas seulement une assistance juridique aux militants interpellés, mais en instituant un véritable « **tribunal social international** » qui, après examen des situations individuelles, réclame la libération inconditionnelle de ceux qu'il aura reconnu comme des « **prisonniers de la guerre sociale** ». Ce statut pourrait être attribués sous certaines conditions aux militants emprisonnés (s'ils n'ont pas commis de violence à l'égard des civils et s'ils n'ont pas œuvrés pour une appropriation personnelle par exemple) et réclamer une protection similaire à celle accordée aux prisonniers de guerre. Au-delà il s'agirait de faire émerger une nouvelle légalité et d'imposer une nouvelle justice supranationale aux états et aux firmes. Cette justice ne serait pas uniquement « défensive » mais pourrait également être « offensive » et réclamer le démantèlement de telle ou telle firme, le partage de telle ou telle richesse ou la socialisation de telle ou telle ressource. Le tribunal ou l'assemblée qui la mettrait en œuvre pourrait être composé de représentants tirés au sort au sein des collectifs impliqués dans les diverses luttes et siégeant pour une période non renouvelable de 6 mois ou d'un an. Il sera sans doute délicat d'organiser cette représentation, d'établir le poids de ces diverses composantes régionales et sectorielles, mais l'histoire même du mouvement pourrait y aider.

Repenser les moyens de la contestation et les coordonner internationalement.

Afin d'atteindre une partie au moins des buts généraux qui fédèreront ses luttes, le mouvement de contestation anti-G20 peut utiliser :

- **des moyens de pression**, pour imposer aux centres de pouvoirs les diverses revendications exprimées,
- **des moyens de réappropriation**, pour reprendre aux centres de pouvoirs les moyens de mener librement nos vies.

La dictature économique contre laquelle toutes les luttes sociales doivent se fédérer est internationale, les moyens mis en œuvre pour la détruire devront donc être, autant que possible, internationalement coordonnés.

Les moyens de lutte très classiques mentionnés ci-dessous doivent être complétés par des moyens plus innovants. Ce texte entend surtout suggérer que les moyens les plus classiques comme les plus innovants doivent être repensés et organisés en fonction de la nécessaire coordination internationale.

Le parti pris par ce texte est également de n'envisager que des moyens pacifiques, mais non pas nécessairement légaux. Nous pensons en effet qu'au jeu de la violence, les polices et les armées de l'ordre marchand seront toujours gagnantes. Plutôt que de les affronter les armes à la main, nous suggérons de détruire les conditions matérielles et idéologiques qui permettent de les équiper, de les nourrir, de les justifier, de les motiver, de les isoler et de les commander.

La liste qui suit, est à compléter et à développer. Seuls les deux premiers moyens sont sommairement analysés. Il ne s'agit que d'une manière d'entamer la réflexion. Car c'est de l'imagination de tous que naîtront les nouveaux modes d'action et seuls les luttes concrètes permettront de les valider et de les adapter aux circonstances.

1) Marches et manifestations.

Extension/précision 12 : La manifestation doit d'abord être considérée comme un moyen de se réapproprier l'espace, d'occuper la rue autrement abandonnée à l'ordre sécuritaire marchand et aux slogans publicitaires. Dans certains pays européens comme la France (où ce fut pourtant une manifestation populaire qui permit de prendre la Bastille le 14 juillet 1789) l'excès d'encadrement des manifestations occulte cette signification fondamentale et amoindrit la force potentielle de la mobilisation populaire. Si la manifestation doit être considérée comme l'une des formes de la réappropriation populaire, à quoi peut donc servir cette réappropriation ?

- La manifestation est d'abord et au minimum un moyen de faire passer un message... qui doit prioritairement concerner ceux qui ne manifestent pas (ou ceux qui manifestent avec une intention différente) ! Dans le cas contraire nous pourrions nous contenter d'admirer nos banderoles à la maison entre amis. Les messages exprimés au cours de la manifestation ont pour buts de convaincre de nouveaux camarades de grossir nos

rangs et, dans le même temps, de persuader des centres de pouvoir de céder à nos exigences.

- La manifestation est encore un moyen d'improviser un espace de décision comme une assemblée populaire.

- En déployant dans l'espace la force populaire, la manifestation peut aboutir à la conquête, à l'occupation ou à la destruction d'un lieu de production, de distribution, de détention, de transport, de diffusion médiatique ou de décision.

La manifestation peut aller jusqu'à la prise d'arme (prise de la Bastille) ou jusqu'à faire obstacle à une prise d'arme (comme le 18 mars 1871 lorsque la foule empêche la troupe d'emporter les canons de la butte Montmartre).

- La manifestation permet de s'opposer à une arrestation, à un acheminement, elle peut encore permettre une libération.

- Une manifestation peut aboutir à la chute d'un gouvernement (comme l'ont récemment prouvé les émeutes tunisiennes du début de l'année 2011) ou au contraire empêcher une prise de pouvoir (ce fut le cas des manifestations vénézuéliennes autour du palais présidentiel qui permirent de faire échec au coup d'état contre Hugo Chavez en 2002).

La manifestation – même si elle peut-être indéfiniment renouvelée – se déroule ordinairement dans un espace et temps limité. La marche peut impliquer un espace et un temps beaucoup plus important. Elle peut ainsi être plus facilement internationalement coordonnée. Organiser le même jour et sur le même thème, des manifestations dans les grandes villes d'Europe, ou même dans les grandes capitales du monde entier, pourrait n'être pas plus efficace que les manifestations coordonnées dans la France entière lors des dernières « journées de mobilisation » contre la réforme des retraites. **Une « marche » nationale, internationale ou même intercontinentale, en revanche, peut être un puissant moyen de mobilisation et de rencontre.** Elle arrache au quotidien, renforce la détermination, forge l'unité et permet de déployer sur des milliers de kilomètres l'enthousiasme et la force populaire. On peut imaginer **des marches européennes contre la rigueur** partant d'Irlande, d'Angleterre, du Portugal, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, de Grèce même, **se rejoignant dans les grandes capitales et aboutissant en France, autour des lieux du sommet** (si possible en bloquant les aéroports, les routes et les voies ferrées pour aboutir à la forme « pacifique » de la séquestration des grands dirigeants évoquée dans l'extension n°2). On peut imaginer une **marche des « migrants »** qui, soutenue par une

forte mobilisation populaire européenne, partirait d'Afrique et de Turquie, passerait les barrières de **Ceuta** et de **Melilla**, franchirait ou contournerait le mur que le gouvernement grec entend construire non loin d'**Edirne**, **rallierait les sans papier des grandes villes d'Europe, libérerait les centres de détention et rejoindrait les travailleurs européens.**

Pour préparer ce type de marches, d'autres actions similaires peuvent être entreprises, comme des caravanes militantes, des manifestations itinérantes etc...

2) Grèves.

Extension/précision 13 : La grève peut être considérée comme le refus de se soumettre à un comportement socialement imposé. On peut la distinguer d'autres formes de refus, comme le boycott, qui concerne des actes qui ne sont pas socialement imposés, ou comme la désertion, qui va jusqu'à l'abandon du statut impliquant le comportement requis. Le gréviste refuse d'accomplir ce que son statut lui impose, mais il n'abandonne pas ce statut et les moyens qui y sont associés.

Le refus qui s'exprime dans la grève peut concerner le travail salarié ou un autre type d'activité régulière (aller en cours ou à la guerre, s'acquitter des tâches domestiques...), il peut concerner la soumission à un contrôle, l'acquiescement d'un impôt ou encore l'accomplissement des actes essentiels à la bonne santé du corps (grève de la faim ou de l'hygiène).

Ce refus est d'abord un moyen de pression permettant d'obtenir la satisfaction d'une revendication en attaquant les intérêts ou l'image publique d'un centre de pouvoir.

C'est encore un moyen de libérer du temps pour d'autres actions militantes, et plus largement un moyen de suspendre le cours habituel des événements. Lorsque le refus qui s'exprime dans la grève est généralisé (grève générale), cette suspension touche l'ordre existant dans sa totalité (comme dans l'utopie du dessinateur **Gébé**, *L'An 001*, encore qu'il s'agisse plutôt dans ce cas d'une désertion généralisée). Le refus généralisé altère la légitimité même des centres de pouvoir et fait passer de la voie « revendicative » à la voie « alternative ».

La grève est enfin un moyen de réappropriation, si elle s'accompagne d'occupations et de détournement de la production. Dans ce cas encore, la voie « revendicative » cède devant la voie « alternative ».

Le passage à la voie « alternative » s'opère lorsque le refus qui s'exprime dans la grève se transforme en un acte positif.

La grève ôte des moyens aux centres de pouvoir qui doivent être contraints, mais elle affaiblit également les grévistes et fait peser sur eux toutes sortes de menaces. Elle ne sera efficace en tant qu'arme revendicative, que si l'affaiblissement des premiers est supérieur à celui des seconds. La pression sur les centres de pouvoirs doit donc être aussi forte que possible et

ceux-ci doivent être dans l'impossibilité de s'y soustraire. Si l'entreprise, la filière ou le secteur, touchés par la grève sont internationalement organisés, la grève devra être internationalement coordonnée. Un timide exemple en a été donné en octobre 2010, lorsque les travailleurs belges se sont mis en grève, pour empêcher que le blocage des raffineries françaises ne soit contourné par une augmentation des approvisionnements en provenance de la Belgique. Ce type d'action doit être généralisé à l'intérieur d'une même firme ou d'un même processus de production ou d'acheminement. Dans le même temps, la force des grévistes doit être préservée au maximum, par la concentration de leur action dans le temps et par les divers soutiens qui leur seront accordés (sympathie active de la population, caisses de solidarité...)

Pour que le temps libéré dans la grève soit efficacement employé, des lieux doivent lui être consacrés : maisons de la grève, campements etc...

La grève permet de nombreuses autres actions qui la complètent et la renforcent : blocages, occupations, détournement de la production... A compléter !

3) Blocages

Extension/précision 14 : A organiser localement en fonction des forces disponibles, mais à coordonner à différents niveaux, régional, national, international... pour garantir une efficacité maximum. Le blocage est à la fois moyen de pression et d'affaiblissement des centres de pouvoirs et un moyen de faire basculer les secteurs bloqués dans le mouvement de contestation. Pour obtenir le soutien populaire, il est possible de combiner les blocages à des opérations d'auto-réduction (péages, stations d'essence ou supermarchés gratuits etc...) et de réappropriation... A compléter !

4) Sabotages

Extension/précision 15 : Le sabotage des centres informatiques des banques et de la finance, l'altération ou la destruction de leurs données pourrait constituer l'équivalent de la destruction des registres de propriété au siècle dernier... Envisager le sabotage ou le détournement des moyens de diffusion de l'information (presse, média). A Compléter !

5) Campements, occupations

Extension/précision 16 : Constituer de manière légale ou illégale, des lieux de rencontres, de partages, de prises de décisions, de production, des appuis logistiques pour les autres formes de luttes... A compléter !

6) Contre-informations

Extension/précision 17 : Les diverses formes de la contre informations, de la pratique des contre-sommets à l'occupation des plateaux de télévision... A compléter !

7) Détournements et arrêts sélectifs de la production

Extension/précision 18 : Détourner la production du système marchand pour la distribuer directement aux forces populaires... Arrêt sélectif de la production (par exemple de la production ou de l'acheminement d'armes a telle ou telle destination). Coupures d'électricité ciblées sur les grands possédants, le personnel politique, les entreprises, les centres de répression ou de détentions. A compléter !

8) Réappropriations / Réquisitions populaires

Extension/précision 19 : Logements, terrains, usines, supermarchés, médias... A compléter !

9) Harcèlement pacifique

Extension/précision 20 : Harcèlement des grands possédants, des actionnaires, des politiques, des directeurs, de tous les hommes et les femmes de pouvoirs, de tous ceux qui sont impliqués dans la répression : téléphone, interpellation, rassemblement. Pression sur les riches : divulgations des coordonnées et de l'agenda des milliardaires. Les harceler continuellement pour obtenir la plus forte imposition de leur revenu, la redistribution de leur patrimoine, la collectivisation de leurs groupes. Le même type d'harcèlement peut concerner les policiers et les militaires ; s'y rapportent les pratiques de « copwatching » etc... A compléter !

10) Soutiens :

Extension/précision 21 : Légaux, financiers, logistiques coordinations, caisses de soutien intercontinentale etc... A compléter !

Établir le calendrier des luttes.

Voici enfin une liste des actions qui pourraient être chronologiquement entreprises. Plus qu'au calendrier proposé – qui pourrait être totalement remis en cause – il s'agit de s'attacher à la suite logique des actions proposées :

Dés à présent multiplier les contacts, d'abord avec tous les collectifs engagés dans les dernières luttes sociales européennes.

Proposer une union populaire des luttes contre la dictature économique.

Recueillir des revendications concrètes, des souhaits, des propositions d'actions.

Planifier les premières actions pour les mois d'avril et de mai 2011. Considérer la contestation du sommet du G8 de mai (et des autres sommets associés, comme le G8 des universités) comme un tour de chauffe permettant de roder la mobilisation.

Mettre en place des instruments d'informations, de suivis, de coordination et de soutiens des luttes (plusieurs sites Internet s'étaient assez bien acquittés de cette tâche durant la lutte contre la réforme des retraites en France).

Mettre en place des moyens de diffusion et d'information de masse pour informer et convaincre le plus grands nombre, par des tracts distribués en entreprise, par des prises de paroles populaires, par des détournements d'affichages publicitaires, par des prises d'antennes, par le détournement des moyens de la presse bourgeoise etc...

Organiser des contacts intercontinentaux entre les travailleurs. Pour nous, travailleurs européen, entrer directement en contact avec les travailleurs indiens, chinois, africains, américains... les tenir informés de l'évolution du mouvement en Europe tel qu'il est vécu de l'intérieur et non tel que les média de masse voudront le présenter. Leur faire part de notre vision de la lutte, de nos revendications, de la logique qui les sous-tend. Demander aux travailleurs des informations sur leurs propres mouvements, sur leurs propres revendications. Leur demander quel aide, quel soutien nous pouvons leur apporter. Leur signifier que nous sommes prêt à les

aider de différentes manières, par exemple financièrement en mettant en place des caisses de solidarité ouvrière internationale ou d'une autre manière, par exemple, en faisant pression sur les dirigeants des entreprises transnationales installées dans leur pays, etc...

Coordonner les moyens de la lutte au niveau européen puis mondial. Organiser le blocage intercontinental de certains approvisionnements, organiser des marches transnationales...

Faire émerger des instances crédibles de représentation populaire comme un tribunal social international. Établir des cahiers de doléances internationales.

Faire converger tous ces efforts vers une contestation massive et généralisée de l'ordre marchand en novembre 2011.

Qu'en songeant à l'automne qui précéda l'année de la fin du vieux monde, les prochaines générations puissent s'exclamer :

« Remember, Remember, the Fifth of November ! »